

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT
31 - Haute-GaronneEXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL

Nombre de conseillers

• en exercice	11
• présents	11
• votants	11
• absents	0
• exclus	0

De la commune BARBAZAN

Séance du 19 novembre 2020 à 18 heures 00

Date de convocation :

10 novembre 2020

Date d'affichage :

10 novembre 2020

Objet

Annulation loyer
Décembre AMBOT
Frédérique - Guinguette
des Thermes.

Mme STRADERE Michèle

Étaient présents :

Mesdames ARIES Fabienne, BOLEA Maryse, VEYRIES Nadine,
WINTERSTEIN Andrée,
Messieurs BALLERIN Jacques, DELORT Thierry, MADET Michel,
MAURETTE Bernard, SALES André, VALLE Anthony.

Secrétaire de séance :

M. MAURETTE Bernard

Madame le Maire informe le Conseil Municipal que suite aux mesures gouvernementales prises compte tenu de la crise sanitaire et au confinement, Madame AMBOT du restaurant de la Guinguette risque de ne pas pouvoir réouvrir normalement au mois de décembre. Aussi, si la situation perdure, il est proposé de ne pas facturer le loyer de décembre 2020.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de ne pas facturer le loyer du mois de décembre 2020 à Madame AMBOT de la Guinguette, si la situation sanitaire perdure.

Acte rendu exécutoire après le dépôt en sous-préfecture
de Saint-Gaudens

le 25 novembre 2020

Publié et notifié le

Fait à Barbazan

Le Maire

